

## Centième anniversaire de la mort de Henry Dunant et Gustave Moynier

Le 22 août 1864 était signée dans cette salle de l'Alabama la *Convention de Genève du 22 août 1864 pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne*, convention qui constitue le premier acte normatif à portée internationale du mouvement humanitaire.

Quelle émotion de se trouver réunis, près de 150 ans plus tard, entre ces mêmes murs pour célébrer ensemble la mémoire des fondateurs de la Croix-Rouge, Henry Dunant et Gustave Moynier!

Au nom du Conseil d'Etat et de la République et canton de Genève, je vous souhaite la bienvenue et me réjouis que vous soyez venus nombreux pour rendre hommage à ces deux visionnaires, si opposés par leur caractère, mais tellement proches dans leur détermination, – dans leur obstination dirais-je – à préserver des îlots d'humanité dans l'horreur de la guerre.

Henry Dunant et Gustave Moynier, clin d'œil du destin, sont morts la même année, il y a cent ans. Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est non seulement pour célébrer leur mémoire, mais également pour souligner la portée de leur engagement et l'héritage qu'ils ont laissé à notre cité: deux personnalités rivales, deux hommes fondamentalement complémentaires si l'on en croit les historiens.

Dans son récent ouvrage, Corinne Chaponnière nous décrit Henry Dunant comme un grand idéaliste mais également comme un formidable «animal social», qui allie une foi profonde à un grand sens de l'opportunisme.

Feu Jean de Senarclens nous dépeint Gustave Moynier comme l'ingénieur bâtisseur du grand

projet visionnaire lancé par son bouillant initiateur, un philanthrope doté d'une grande «habileté manœuvrière», pour reprendre ses termes.

Ce qui les unit? Une profonde sincérité dans leur engagement, une vision humanitaire commune, mais surtout un acharnement à transformer cette vision en action, à faire «avancer l'histoire».

Cent ans après leur mort, c'est un double héritage qu'ils nous laissent, un héritage très riche mais aussi très fragile, la sauvegarde de la dignité humaine en plein cœur des conflits armés: une croix rouge sur fond blanc reconnue de tous mais menacée à chaque instant, quatre lettres – CICR – le symbole d'un formidable espoir pour celui qui croupit dans des geôles insalubres, quatre lettres qui à chaque instant peuvent voler en éclats sous les tirs d'une roquette ennemie.

### Un double héritage

Un héritage également pour notre cité, qui construira sa vocation internationale autour de cette première initiative qui précédera toutes les autres: établissement de la Société des Nations, puis de l'ONU, puis d'un grand nombre d'acteurs internationaux, jusqu'à devenir ce formidable carrefour où les grands défis de notre planète sont adressés.

Que devons-nous faire de ce double héritage?

Il convient d'appuyer les efforts du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ou d'autres acteurs engagés dans l'action humanitaire pour faire respecter et



(De gauche à droite) L'huissier du Grand Conseil, Messieurs Roger Durand, président de l'Association Henry Dunant et Gustave Moynier, Werner Meier, secrétaire municipal de la commune de Heiden dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Guy Meitan, président du Grand Conseil genevois, Jean-Luc Chopard, chef du protocole de l'Etat de Genève, Madame Jessica Kehl-Lauff, présidente de la Croix-Rouge suisse des deux Appenzels, Monsieur Pierre Maudet, conseiller administratif de la Ville de Genève, responsable du département de l'environnement urbain et de la sécurité, Madame Isabel Rochat, conseillère d'Etat chargée du département de la sécurité, de la police et de l'environnement, Monsieur Max Frischknecht, vice-président du parlement d'Appenzell Rhodes-Extérieures, et l'huissier du Conseil d'Etat, le 8 mai 2010 à l'Hôtel de Ville.

fructifier cet héritage, dans le sens des nouveaux défis que notre siècle rencontre; avec la même opiniâtreté qu'Henry Dunant et Gustave Moynier, avec le même idéal qui les animait.

Il convient également de nous mobiliser pour que Genève, terre d'accueil et d'hospitalité, berceau de l'engagement humanitaire, plateforme de réconciliation entre frères ennemis, reste à la hauteur

de son histoire, de son engagement: en offrant à nos hôtes internationaux des conditions cadres dignes des enjeux dont ils ont la charge, en conservant cet esprit d'ouverture sur le monde international, cette détermination à partager les espoirs, les souffrances et les défis de notre temps qui a fait la richesse de notre cité.

Avec la même obstination qu'Henry Dunant et Gustave Moynier, battons-nous pour que cet Esprit de Genève ne demeure pas un concept diffus que nos enfants découvriront dans quelques manuels d'histoire, mais une réalité de chaque jour, vécue et défendue par chaque citoyenne et chaque citoyen de notre canton, dans la mesure de ses moyens et de ses compétences. Alors nous aurons réellement honoré la mémoire de ceux que nous célébrons aujourd'hui et donné tout son sens à cette journée de commémoration.

### Isabel Rochat

Conseillère d'Etat chargée du département de la sécurité, de la police et de l'environnement

Discours prononcé le 8 mai 2010 à l'Hôtel de Ville lors du lancement des manifestations organisées dans le cadre du centième anniversaire de la mort de Henry Dunant et Gustave Moynier.



Sur les pas d'Henry Dunant et Gustave Moynier: l'itinéraire de l'humanitaire a été officiellement inauguré le 8 mai 2010 à l'Hôtel de Ville. Photos David Rosebaum-Katzman.